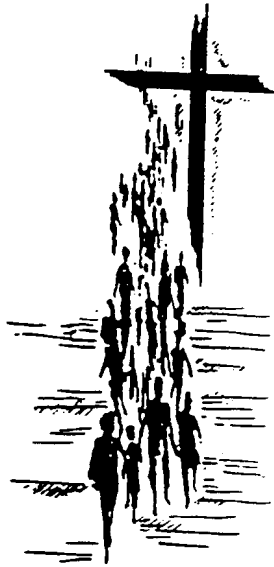


---

# **CHEMINER ENSEMBLE: UN PEUPLE CRÉÉ POUR LE BIEN COMMUN**



**Un Guide d'étude sur la déclaration commune du dialogue  
anglican/catholique romain du Canada**

---

# CHEMINER ENSEMBLE : UN PEUPLE CRÉÉ POUR LE BIEN COMMUN

## Le dialogue anglican/catholique romain du Canada

### TABLE DES MATIÈRES

<b>La Déclaration commune</b> .....	3
<b>Le Guide d'étude</b> .....	7
La démarche proposée .....	8
Introduction : Un héritage commun .....	9
Première rencontre : Nous sommes créés pour la communion .....	10
Deuxième rencontre : Être libre pour être disponible .....	13
Troisième rencontre : Le bien commun .....	16
Quatrième rencontre : Le partage des ressources .....	19
Cinquième rencontre : La mesure du bien-être de la communauté .....	22
Sixième rencontre : Autorité et bon gouvernement .....	25
Septième rencontre : Civilité et générosité .....	28
Huitième rencontre : L'action commune .....	31
Neuvième rencontre : L'enseignement du Christ .....	34
Dixième rencontre : Le règne de l'amour réconciliateur de Dieu .....	37
Conclusion : Notre engagement à l'égard d'une mission commune .....	40
<b>Sources bibliographiques</b> .....	41
<b>Lectures suggérées</b> .....	42

## LA DÉCLARATION COMMUNE

### **Préface :**

Les membres du Dialogue anglican-catholique romain du Canada ont approfondi la question de leur héritage moral commun en réponse à la déclaration de la Commission internationale anglicane-catholique romaine intitulée *La Vie en Christ : morale, communion et Église*<sup>1</sup>. Nous souhaitons appuyer cette déclaration, en particulier le passage suivant : «C'est la même vision de base de la nature et de la destinée de l'humanité qu'anglicans et catholiques tirent de l'Écriture et de la Tradition, et ce sont les mêmes valeurs fondamentales qu'ils partagent» (*La Vie en Christ*, Introduction). Cet énoncé a des incidences sur la façon dont nous exerçons notre rôle dans la société canadienne. Nous réaffirmons donc qu'il se trouve dans notre héritage commun des principes qui modèlent notre participation à la communauté humaine. Ces principes sont de plus en plus durement mis à l'épreuve dans le climat de transformation sociale et économique actuel. En qualité de représentants de nos Églises respectives, nous les posons comme le fondement de notre témoignage commun de l'Évangile et comme l'expression de notre foi partagée en la Trinité.

### **Introduction - Un héritage commun :**

De nos jours, les Canadiens s'interrogent sur beaucoup de sujets critiques. Pour un grand nombre, les progrès rapides de la mondialisation se traduisent par le désarroi social et l'incertitude financière. Comme les hommes et les femmes de tout le pays, nous nous demandons : «Quel genre de société le nouveau millénaire nous réserve-t-il?» et «Où se prennent les décisions qui touchent notre vie?» Un nombre toujours grandissant de gens, en effet, sont mis devant la perspective du chômage. Les travailleurs sont soumis à des exigences sans cesse croissantes. Les pauvres et les personnes vulnérables sont en situation de plus en plus précaire. Les familles subissent des pressions toujours plus fortes. Les jeunes désespèrent de leur avenir.

Nous nous réjouissons de constater que de nouveaux réseaux de collaboration et d'entraide se mettent en place pour contrer toutes ces difficultés. Pour nous, membres du Dialogue anglican-catholique romain du Canada, le contexte actuel appelle nos deux Églises à témoigner ensemble de l'unité et de la communion que Dieu souhaite pour la communauté humaine. La fragilité de notre situation, à ce stade de l'histoire, rend notre témoignage commun plus urgent que jamais.

Grâce au dialogue et à la réflexion, nous avons redécouvert dans notre héritage commun un même éclairage sur notre participation à la communauté des humains et à la construction de notre société. Cet héritage est ancré dans notre foi partagée en la Trinité. Par le baptême nous participons à la vie de la divine Trinité, qui est une vie de communion, de rapport avec Dieu, avec autrui et avec toute la création. Ensemble nous affirmons les traits qui distinguent cette vie de communion et de participation dans le monde :

### **1. Nous sommes créés pour la communion :**

Les traditions anglicane et catholique romaine proclament hautement la dignité de la personne humaine. Les Écritures saintes nous enseignent que chaque être humain est créé à l'image de Dieu et à

<sup>1</sup> Commission internationale anglicane-catholique romaine. *La vie en Christ : morale, communion et Église*. Conseil Pontifical Pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, Service d'information, N. 85 (1994/I), p. 55 à 72.

sa ressemblance. Du fait d'avoir été créés, nous vivons dans un rapport d'interdépendance profonde avec toute la création. La même dignité a été conférée à tous les êtres humains, quelles que soient les différences qui les distinguent : race, sexe, croyances ou rang social. C'est de la dignité de chacun, en sa qualité de créature de Dieu, que procèdent les droits humains fondamentaux à l'égard des nécessités premières comme la nourriture, le vêtement, le logement, l'éducation, le travail, la liberté de culte et la liberté de participer à l'élaboration de la société. Nous sommes créés pour être en communion avec Dieu, avec les autres et avec la création. C'est dans cette communion que la personne croît et s'accomplit pleinement. Tous les êtres humains sont investis de la dignité que confère l'appel à la communion.

## **2. Être libre pour être disponible :**

Notre tradition commune concilie la dignité et les droits de l'individu avec le bien de l'ensemble de la communauté. Une conception authentique de la liberté humaine penche vers un juste équilibre entre les droits de la personne et ses devoirs et obligations parce que la liberté que nous avons trouvée dans le Christ a justement pour *but* la communion avec Dieu dans toute sa création. Nous affirmons que les personnes humaines «ne peuvent pas exercer une liberté qui soit indépendante, indisciplinée et égoïste. (...) La liberté qui leur est propre est faite de disponibilité et d'interdépendance. Les personnes sont créées pour vivre en communion, et la communion implique une responsabilité dans le rapport avec la société et la nature ainsi qu'avec Dieu.» (*La Vie en Christ*, 7) La liberté authentique s'accomplit dans la responsabilité.

## **3. Le bien commun :**

Les traditions anglicane et catholique romaine enseignent toutes les deux que, pour vivre l'Évangile, il faut que nos rapports avec autrui soient empreints de justice et d'amour. Le bien commun auquel nous participons exige de chacun qu'il y contribue en retour, dans la mesure de ses moyens et des besoins d'autrui. Nous sommes appelés en cela à manifester l'amour désintéressé dont le Christ nous a donné l'exemple et, de la sorte, à renoncer à ce qui nous appartient de droit pour répondre aux besoins plus pressants d'autres membres de la communauté. À d'autres moments, nous devons défendre nos droits humains pour protéger le bien commun. Dans chaque cas nous devons nous demander ce que, à la lumière de l'enseignement du Christ, la solidarité et la communion aux autres réclament de nous. Là où les questions morales et éthiques sont présentées sous le seul angle de la concurrence entre les groupes, le bien commun est mal servi. «Ceux qui sont en communion partagent les joies et les peines des uns des autres (...) et s'unissent pour répondre aux besoins de chacun et de la communauté dans son ensemble.» (*L'Église comme communion*, 15) Comme peuple de communion, nous insistons sur la nécessité de chercher le bien de tous.

## **4. Le partage des ressources :**

Nous croyons que les bienfaits divins sont destinés à tous; c'est pourquoi nous considérons le dénuement des pauvres, au milieu de l'aisance générale de la société, comme le signe d'une communauté diminuée. Jésus a livré sa personne pour prendre place parmi les pauvres et les opprimés, les exclus et les sans-voix. Les chrétiens sont appelés à faire de même. Nous savons que certains disciples «assistèrent [les pauvres] de leurs biens» (*Lc* 8,3b) et que d'autres mettaient «tout en commun», partageant leurs biens «selon les besoins de chacun» (*Ac* 2, 44-45). L'exemple de leur renonciation nous incite aujourd'hui à «une critique de toute forme de société basée sur la course effrénée aux richesses et au pouvoir» (*La Vie en Christ*, 21) et à promouvoir un juste équilibre entre ce que nous réclamons pour

nous-mêmes et les besoins des autres. Les sans-voix dans la société canadienne comptent un nombre grandissant d'exclus et de sans-abri dans nos villes, de femmes et d'enfants vivant dans la pauvreté, d'autochtones, ainsi que de femmes et d'hommes à la recherche d'un emploi convenable. Comme chrétiens, nous prenons fait et cause pour eux. Ce faisant, nous partageons la compassion divine pour les pauvres mais, de plus, nous recouvrons notre intégrité. Ensemble, nous sommes prêts à œuvrer pour un partage plus juste de nos ressources, qui mettra chacun à l'abri du besoin et rendra à notre communauté sa pleine intégrité.

**5. *La mesure du bien-être de la communauté :***

De nos jours, gouvernements et entreprises s'emploient à réduire leurs déficits et à rembourser leurs dettes. C'est là le signe d'une politique fiscale responsable. Toutefois, il faut se demander si le coût humain et social que comporte l'actuelle restructuration économique n'est pas excessif. Trop de gens en sont tenus à l'écart. Comme peuple de communion, nous disons qu'une stratégie économique saine se mesure au bien-être de la communauté humaine dans son ensemble. Le profit est certes la marque d'une économie en bon état, mais, pour les chrétiens, le meilleur indice de santé économique est la mesure où chaque individu peut contribuer au bien commun et à l'avancement de la société. Souvent les personnes au chômage perdent le moyen de participer, même de la manière la plus élémentaire, au renouvellement de leur société. Une économie où l'extrême prospérité d'un petit nombre s'acquiert aux dépens de tous les autres, et où l'on se passe volontiers de la contribution de certains membres de la société, témoigne d'un manque de considération pour le bien commun. Une vie économique saine implique la justice pour tous et la participation de tous.

**6. *Autorité et bon gouvernement :***

Anglicans et catholiques romains partagent la même perspective quant à la nécessité de l'autorité dans l'édification d'une communauté. À titre de citoyens, membres responsables de la société, nous appuyons dans leur importante tâche ceux qui sont investis de l'autorité. Il ne faut pas que la communauté humaine soit menacée par le penchant naturel des individus à faire comme ils l'entendent sans se préoccuper des conséquences pour les autres de leurs choix. Nous avons besoin d'autorités publiques prêtes à affirmer l'importance de concilier les intérêts privés avec la responsabilité sociale, et à canaliser les énergies de tous vers le bien commun. Comme chrétiens, nous devons exiger de nos gouvernements qu'ils rendent compte de leurs efforts pour favoriser le bien commun, c'est-à-dire pour créer un climat où chaque individu puisse réaliser le bien qu'il porte en lui. Les autorités ont le devoir, en particulier, de prêter l'oreille aux pauvres et aux faibles et de leur venir en aide. Nous, hommes et femmes appelés à la communion, devons réagir quand nos gouvernants prennent des mesures sans se soucier de leurs effets sur un groupe social ou un autre. L'autorité authentique et le bon gouvernement doivent servir le bien commun.

**7. *Civilité et générosité :***

Quand les contours de l'avenir sont flous, il est normal qu'émergent dans le discours public toutes sortes de visions de la société. En démocratie, ces perspectives diverses peuvent et doivent faire l'objet d'un débat franc, seul moyen de forger un consensus social. Nos échanges doivent toutefois être imprégnés de civilité et de générosité. Notre société ne peut pas survivre à une polarisation du débat public où les groupes se dressent les uns contre les autres, où les gens sont dépréciés parce qu'ils divergent d'opinion avec la majorité ou bien portent le blâme pour les maux qui affligent l'ensemble de la société. C'est en reconnaissant à tous le droit de participer à la discussion qu'on instaure un esprit de civilité et de générosité. Semblable climat nous incite à agir dans le respect et l'estime réciproques; il

nous rend patients et ouverts dans nos rapports avec les autres, qui font partie avec nous d'une seule et même famille. La véritable générosité naît de la conscience que nous sommes tous solidaires et que nous ne pouvons pas nous passer les uns des autres.

#### **8. *L'action commune :***

Devant l'extraordinaire ampleur de la transformation économique et sociale que subit la communauté mondiale, nous sommes tentés de demeurer passifs et de nous laisser aller peu à peu à un profond sentiment d'impuissance. Or, il faut nous rappeler que nous ne sommes pas des spectateurs passifs du changement social qui marque nos quartiers, nos communautés, notre société; le fait d'avoir été créés pour la communion fait de nous des participants actifs. Anglicans et catholiques romains, au sein de leurs deux grandes communautés, trouvent un sens à leur vie en communiant à Dieu, aux autres et à la création. Un nombre toujours plus grand de nos concitoyens n'ont plus de véritable moyen de participer aux processus décisionnels qui touchent leur existence. Dans ce climat d'aliénation et d'incertitude, notre héritage commun nous commande de nous joindre à tous les gens de bonne volonté pour créer des communautés de réconciliation et d'espoir, et de travailler ensemble à construire une société où la contribution de chacun est estimée et encouragée. Ces communautés seront des foyers d'espoir en une nouvelle société. Nous sommes appelés à nous engager concrètement dans une action commune.

#### **9. *L'enseignement du Christ :***

Nos Églises existent dans un contexte spécifique, celui de la société et de la culture canadiennes. C'est lui qui forge notre identité. Nous affirmons et célébrons la tradition de générosité et de bonne volonté qui caractérise la société canadienne. Mais cette affirmation procède également de notre perspective particulière de chrétiens, laquelle nous commande de discerner et d'exercer notre rôle social en nous inspirant du Christ. L'enseignement du Christ nous invite à remettre en question certains aspects de notre culture et à travailler à bâtir une société soucieuse du bien de tous. L'Évangile nous exhorte en particulier à travailler à la transformation des structures et des systèmes injustes qui font obstacle à la pleine réalisation de la dignité des personnes humaines et à leur entière participation sociale. C'est l'Évangile qui doit inspirer nos décisions de tous les jours touchant notre vie de famille, notre travail, notre quartier, notre communauté.

#### **10. *Le règne de l'amour réconciliateur de Dieu :***

Nous affirmons que l'Église est une communion d'hommes et de femmes rassemblés dans le Christ. Jésus Christ a réconcilié avec Dieu toutes ses créatures. Ce faisant, il nous a réconciliés les uns avec les autres. Le fait que nous cheminions ensemble vers la pleine communion ecclésiale atteste l'amour réconciliateur dont le Christ nous a fait don. L'Église est appelée à témoigner de la communion que Dieu souhaite pour toute l'humanité. Nourrie de l'Esprit Saint, elle est appelée à proclamer le règne de l'amour réconciliateur de Dieu et «à être le signe et les prémices de sa venue» (*La Vie en Christ*, 19). À ce don de la grâce réconciliatrice du Christ, nous répondons en convertissant chaque jour davantage notre vie à l'Évangile. Les chrétiens, qui grandissent ensemble dans la communion, sont appelés à ce titre à proclamer le règne de l'amour réconciliateur de Dieu en témoignant de leur foi commune.

#### ***Conclusion : Notre engagement à l'égard d'une mission commune***

Après des années de dialogue, anglicans et catholiques romains savent qu'ils partagent de nombreux et authentiques liens de communion, imparfaite il est vrai, mais réelle et ancrée dans une tradition de foi commune. «Cette Tradition commune comporte un "impératif missionnaire", à savoir un

appel à prêcher l'Évangile, à vivre la vie de l'Évangile dans le monde, à élaborer une réponse fidèle et efficace à l'Évangile dans sa rencontre avec des cultures différentes.» (*La Vie en Christ*, 14) Nous nous engageons à unir nos voix et nos efforts pour défendre l'harmonie de cette communauté quand elle est menacée ou diminuée, et à collaborer par tous les moyens à l'élaboration d'une communauté véritablement humaine.

## LE GUIDE D'ÉTUDE

### Introduction

Les membres du Dialogue anglican-catholique romain du Canada ont approfondi la question de leur héritage moral commun en réponse à la déclaration de la Commission internationale anglicane-catholique romaine intitulée *La Vie en Christ : morale, communion et Église*<sup>2</sup>. Nous souhaitons appuyer cette déclaration, en particulier le passage suivant : «C'est la même vision de base de la nature et de la destinée de l'humanité qu'anglicans et catholiques tirent de l'Écriture et de la Tradition, et ce sont les mêmes valeurs fondamentales qu'ils partagent» (*La Vie en Christ*, Introduction). Cet énoncé a des incidences sur la façon dont nous exerçons notre rôle dans la société canadienne. Nous réaffirmons donc qu'il se trouve dans notre héritage commun des principes qui modèlent notre participation à la communauté humaine. Ces principes sont de plus en plus durement mis à l'épreuve dans le climat de transformation sociale et économique actuel. En qualité de représentants de nos Églises respectives, nous les posons comme le fondement de notre témoignage commun de l'Évangile et comme l'expression de notre foi partagée en la Trinité.

Dix principes pour la communion et la participation :

- Chaque être humain est créé pour la communion.
- La liberté authentique s'accomplit dans la responsabilité et l'interdépendance.
- Comme peuple de communion, nous nous engageons et sommes influencés par le bien commun.
- Nous partageons la compassion de Dieu envers les pauvres.
- Une situation économique prospère incite à la justice et à la participation de tous.
- L'autorité authentique, incluant un bon gouvernement, permet d'assurer le bien commun.
- En respectant la dignité de tous, on instaure un esprit de civilité et de générosité.
- Nous sommes appelés par le témoignage commun à nous engager concrètement dans une action commune.
- Notre contribution à la société est influencée par l'enseignement et l'exemple du Christ.
- En agissant de cette façon, nous proclamons le règne de l'amour réconciliateur de Dieu.

Nous expliquerons davantage ces principes dans l'énoncé qui suit. Nous espérons que cette Déclaration commune pourra être utile aux anglicans et aux catholiques romains ainsi qu'à tous les chrétiens engagés dans un témoignage commun. Le guide d'étude peut s'avérer un document

---

<sup>2</sup> Commission internationale anglicane-catholique romaine. *La vie en Christ : morale, communion et Église*. Conseil Pontifical Pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, Service d'information, N. 85 (1994/I), p. 55 à 72.



de consultation propice à l'étude et le partage de la foi entre les communautés paroissiales avoisinantes, les associations ministérielles et les groupes œcuméniques sur la réflexion et l'engagement.

## **La démarche proposée**

Chacun des principes que nous avons identifiés et reconnus comme appartenant à notre héritage commun de la foi sont énumérés et comportent certaines questions pour la réflexion personnelle et les discussions en groupes. Certaines références bibliques ainsi que plusieurs documents de la communion anglicane et de l'Église catholique-romaine sont cités pour une consultation ultérieure. Nous espérons qu'ils sauront aider à guider votre étude et vos discussions. Également, on retrouve à la fin de ce document, une bibliographie et une liste de lectures suggérées pour ceux qui désirent approfondir davantage certaines des questions abordées. Le guide d'étude pourra s'avérer un outil de référence pour plusieurs rencontres. Vous voudrez peut-être planifier une série de rencontres : la première pour présenter le document et le processus de réflexion et les autres rencontres pourront s'attarder soit à l'ensemble des principes ou à chacun individuellement. Nous suggérons d'organiser une rencontre de fermeture ou une rencontre pour une prière commune visant à renouveler votre engagement au témoignage commun et aux principes qui régissent notre action commune.

## **Préparation**

Nous encourageons fortement les participants à *lire les documents et à réfléchir avant chaque rencontre*. Veuillez prendre note des points importants et des questions. Cette préparation donnera lieu à une participation accrue de la part des membres lors des groupes de discussion. Il serait préférable de lire l'«introduction» à la Déclaration commune (p. 2) avant la première rencontre.

Nous suggérons de prévoir entre 1 heure et 1 heure 30 pour chaque rencontre qui se déroulera de la façon suivante :

## **Prière d'ouverture**

Un schéma de prière et de réflexion sera proposé au début de la rencontre. Nous suggérons d'utiliser la traduction œcuménique de la bible (TOB) pour les lectures.

## **La Déclaration commune**

Chaque rencontre porte sur un extrait du texte de la Déclaration commune. On recommande qu'un membre du groupe lise ce passage à haute voix avant la discussion. De plus, il peut être utile d'accorder un moment de silence pour relire soi-même le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun».

## **Discussion**

Des questions sont offertes afin de guider la discussion du groupe et la réflexion sur le texte.

**Mettre la foi en œuvre**

Pour clore chaque rencontre, on demande aux membres de retenir un élément particulier afin qu'il soit mis en pratique dans leur vie quotidienne. L'animateur peut suggérer une courte prière de clôture.

## UN HÉRITAGE COMMUN

### Introduction

De nos jours, les Canadiens s'interrogent sur beaucoup de sujets critiques. Pour un grand nombre, les progrès rapides de la mondialisation se traduisent par le désarroi social et l'incertitude financière. Comme les hommes et les femmes de tout le pays, nous nous demandons : «Quel genre de société le nouveau millénaire nous réserve-t-il?» et «Où se prennent les décisions qui touchent notre vie?» Un nombre toujours grandissant de gens, en effet, sont mis devant la perspective du chômage. Les travailleurs sont soumis à des exigences sans cesse croissantes. Les pauvres et les personnes vulnérables sont en situation de plus en plus précaire. Les familles subissent des pressions toujours plus fortes. Les jeunes désespèrent de leur avenir.

Nous nous réjouissons de constater que de nouveaux réseaux de collaboration et d'entraide se mettent en place pour contrer toutes ces difficultés. Pour nous, membres du Dialogue anglican-catholique romain du Canada, le contexte actuel appelle nos deux Églises à témoigner ensemble de l'unité et de la communion que Dieu souhaite pour la communauté humaine. La fragilité de notre situation, à ce stade de l'histoire, rend notre témoignage commun plus urgent que jamais.

Grâce au dialogue et à la réflexion, nous avons redécouvert dans notre héritage commun un même éclairage sur notre participation à la communauté des humains et à la construction de notre société. Cet héritage est ancré dans notre foi partagée en la Trinité. Par le baptême nous participons à la vie de la divine Trinité, qui est une vie de communion, de rapport avec Dieu, avec autrui et avec toute la création. Ensemble nous affirmons les traits qui distinguent cette vie de communion et de participation dans le monde :

- I. Chaque être humain est créé pour la communion.
- II. La liberté authentique s'accomplit dans la responsabilité et l'interdépendance.
- III. Comme peuple de communion, nous nous engageons et sommes influencés par le bien commun.
- IV. Nous partageons la compassion de Dieu envers les pauvres.
- V. Une situation économique prospère incite à la justice et à la participation de tous.
- VI. L'autorité authentique, incluant un bon gouvernement, permet d'assurer le bien commun.
- VII. En respectant la dignité de tous, on instaure un esprit de civilité et de générosité.
- VIII. Nous sommes appelés par le témoignage commun à nous engager concrètement dans une action commune.
- IX. Notre contribution à la société est influencée par l'enseignement et l'exemple du Christ.
- X. En agissant de cette façon, nous proclamons le règne de l'amour réconciliateur de Dieu.

*Chacune des rencontres suivantes est une réflexion sur l'un des paragraphes de la Déclaration commune. Chaque paragraphe résume l'un des dix principes.*

**NOUS SOMMES CRÉÉS POUR LA COMMUNION**  
**Première rencontre**

**Prière d'ouverture**

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*

**Genèse 1,26-31**

**Réflexion**

*Le récit biblique de la création nous dévoile que l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu et que les chrétiens confessent ce Dieu trinitaire. Nous apprenons également par cette histoire que l'homme vit dans une relation d'interdépendance.*

*L'animateur :*

Dieu saint, présent parmi nous, nous te louons pour le don de la vie. Nous te remercions de nous avoir créés à ton image et à ta ressemblance. Aide-nous chaque jour à refléter ton image plus fidèlement par nos paroles, nos gestes et ce que nous sommes.

*Tous : Amen.*

**Déclaration commune**

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

Les traditions anglicane et catholique romaine proclament hautement la dignité de la personne humaine. Les Écritures saintes nous enseignent que chaque être humain est créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance. Du fait d'avoir été créés, nous vivons dans un rapport d'interdépendance profonde avec toute la création. La même dignité a été conférée à tous les êtres humains, quelles que soient les différences qui les distinguent : race, sexe, croyances ou rang social. C'est de la dignité de chacun, en sa qualité de créature de Dieu, que procèdent les droits humains fondamentaux à l'égard des nécessités premières comme la nourriture, le vêtement, le logement, l'éducation, le travail, la liberté de culte et la liberté de participer à l'élaboration de la société. Nous sommes créés pour être en communion avec Dieu, avec les autres et avec la création. C'est dans cette communion que la personne croît et s'accomplit pleinement. Tous les êtres humains sont investis de la dignité que confère l'appel à la communion.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

## UN HÉRITAGE COMMUN

«La personne se construit dans la communauté, mais la communauté doit être constituée de personnes libres. Le chrétien doit donc juger de toute organisation sociale selon ses effets sur la personne humaine.»

(*Lambeth 1948*, 5)

«La Conférence considère la question des droits et de la dignité de l'homme comme présentant une importance capitale et universelle. Le message que nous proclamons ici exprime notre foi dans le Christ à l'échelle de l'humanité tout entière. Nous déplorons et condamnons les maux qu'engendrent le racisme et le tribalisme, l'exploitation économique et l'injustice sociale, la torture, l'emprisonnement sans procès et les mises à mort, qui tous sont contraires à l'enseignement de notre Seigneur dans l'Évangile et à l'exemple qu'Il nous a donné. L'homme est créé à l'image de Dieu et ne doit pas être exploité.»

(*Lambeth 1978*, 3)

«[La Conférence] encourage les gens, où qu'ils soient, à modifier leur comportement et leur mode de vie, personnels et professionnels, et à reconnaître que le plein épanouissement humain passe par la droiture dans leurs rapports avec Dieu, avec les autres et avec la création.»

(*Lambeth 1988*, 40)

«Tous les hommes, doués d'une âme raisonnable et créés à l'image de Dieu, ont même nature et même origine; tous, rachetés par le Christ, jouissent d'une même vocation et d'une même destinée divine: on doit donc, et toujours davantage, reconnaître leur égalité fondamentale. (...) Au surplus, en dépit de légitimes différences entre les hommes, l'égale dignité des personnes exige que l'on parvienne à des conditions de vie justes et plus humaines.»

(Vatican II, *L'Église dans le monde de temps*, 29)

«Au-delà des liens humains et naturels, déjà si forts et si étroits, se profile à la lumière de la foi un nouveau *modèle d'unité* du genre humain dont doit s'inspirer en dernier ressort la solidarité. Ce *modèle d'unité* suprême, reflet de la vie intime de Dieu un en trois personnes, est ce que nous chrétiens désignons par le mot «communion». Cette communion spécifiquement chrétienne, jalousement préservée, étendue et enrichie avec l'aide du Seigneur, est *l'âme* de la vocation de l'Église à être «sacrement»...

(Jean Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 40)

## Discussion

1. *Quelles sont les attitudes et les gestes qui permettent de développer des relations de communion?*
  
2. *Quels sont les messages, les attitudes ou les structures qui favorisent/diminuent les relations entre Dieu et vous-même, de même qu'avec les autres et la création?*
  
3. *Quelles dispositions concrètes sont requises pour démontrer que la dignité humaine est respectée? Est-ce que votre communauté répond aux besoins de chacun?*

### Mettre la foi en œuvre

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «Je veux retenir ...» ou «Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...»*

**ÊTRE LIBRE POUR ÊTRE DISPONIBLE**

**Deuxième rencontre****Prière d'ouverture**

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*

**Galates 5,13-15****Réflexion**

*Que mentionne Paul au sujet de la liberté dans la Lettre aux Galates?*

*L'animateur :*

Dieu qui nous aime, tu nous as accordé la liberté en devenant tes fils et tes filles. Nous en sommes reconnaissants et te remercions pour ce don de la liberté. Aide-nous à bénéficier de ce don en aimant les autres comme tu nous as aimés.

*Tous : Amen.*

**Déclaration commune**

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

Notre tradition commune concilie la dignité et les droits de l'individu avec le bien de l'ensemble de la communauté. Une conception authentique de la liberté humaine penche vers un juste équilibre entre les droits de la personne et ses devoirs et obligations parce que la liberté que nous avons trouvée dans le Christ a justement pour *but* la communion avec Dieu dans toute sa création. Nous affirmons que les personnes humaines «ne peuvent pas exercer une liberté qui soit indépendante, indisciplinée et égoïste. (...) La liberté qui leur est propre est faite de disponibilité et d'interdépendance. Les personnes sont créées pour vivre en communion, et la communion implique une responsabilité dans le rapport avec la société et la nature ainsi qu'avec Dieu.» (*La Vie en Christ*, 7) La liberté authentique s'accomplit dans la responsabilité.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

## UN HÉRITAGE COMMUN

«Nous insistons sur le fait que la défense des droits humains doit s'exercer dans un contexte d'interdépendance mutuelle et non pas exclusivement d'affirmation abstraite des droits de l'individu. Réclamer des droits pour soi-même, c'est les réclamer pour autrui. Aussi les droits, les responsabilités et les devoirs doivent-ils être maintenus en équilibre.»

(*Lambeth 1988*, «Report on Christianity and Social Order», 41)

«Nous partageons pleinement l'aspiration de l'homme à la communion d'esprit dans une société ordonnée et à la liberté de se réaliser comme individu, mais nous affirmons qu'une vision de l'homme qui confine ses intérêts et ses espoirs au monde et à la vie terrestres ne saurait en aucun cas être satisfaisante; pareille optique amoindrit l'homme et lui cache la grandeur de sa destinée.»

(*Lambeth 1948*, 4)

«Mais c'est toujours librement que l'homme se tourne vers le bien. Cette liberté, nos contemporains l'estiment grandement et ils la poursuivent avec ardeur. Et ils ont raison. Souvent cependant ils la chérissent d'une manière qui n'est pas droite, comme la licence de faire n'importe quoi, pourvu que cela plaise, même le mal. Mais la vraie liberté est en l'homme un signe privilégié de l'image divine.»

(Vatican II, *L'Église dans le monde de ce temps*, 17)

«Dans l'usage de toute liberté doit être observé le principe moral de la responsabilité personnelle et sociale : la loi morale oblige tout homme et groupe social à tenir compte, dans l'exercice de leurs droits, des droits d'autrui, de leurs devoirs envers les autres et du bien commun de tous.»

(Vatican II, *Déclaration sur la liberté religieuse*, 7)

### Discussion

1. *Que signifie pour vous la liberté?*



2. *Comment la liberté est-elle reliée à la responsabilité?*
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
3. *La Charte canadienne des droits et libertés énumère plusieurs droits qui protègent les citoyens canadiens mais ne cite aucun devoir ou obligation de leur part. Comme chrétiens, à quels devoirs ou obligations devrait-on être contraints à titre de participants libres et responsables dans la société?*

**Mettre la foi en œuvre**

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «**Je veux retenir ...**» ou «**Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...**»*

## LE BIEN COMMUN

### Troisième rencontre

#### Prière d'ouverture

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*

*Mathieu 16,24-28*

#### Réflexion

*Jésus désire le bien pour ceux qu'il aime. Pourtant, il demande aux disciples de porter leur croix et de le suivre. Par ce fait même, il anticipe un bien suprême qui transcende tout intérêt personnel.*

*L'animateur :*

Seigneur Jésus, nous te remercions de nous avoir choisis pour tes disciples. Apprends-nous à nous sacrifier comme tu l'as fait, à porter la croix et à suivre ton exemple.

*Tous : Amen.*

#### Déclaration commune

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

Les traditions anglicane et catholique romaine enseignent toutes les deux que, pour vivre l'Évangile, il faut que nos rapports avec autrui soient empreints de justice et d'amour. Le bien commun auquel nous participons exige de chacun qu'il y contribue en retour, dans la mesure de ses moyens et des besoins d'autrui. Nous sommes appelés en cela à manifester l'amour désintéressé dont le Christ nous a donné l'exemple et, de la sorte, à renoncer à ce qui nous appartient de droit pour répondre aux besoins plus pressants d'autres membres de la communauté. À d'autres moments, nous devons défendre nos droits humains pour protéger le bien commun. Dans chaque cas nous devons nous demander ce que, à la lumière de l'enseignement du Christ, la solidarité et la communion aux autres réclament de nous. Là où les questions morales et éthiques sont présentées sous le seul angle de la concurrence entre les groupes, le bien commun est mal servi. «Ceux qui sont en communion partagent les joies et les peines des uns des autres (...) et s'unissent pour répondre aux besoins de chacun et de la communauté dans son ensemble.» (*L'Église comme communion*, 15) Comme peuple de communion, nous insistons sur la nécessité de chercher le bien de tous.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

## UN HÉRITAGE COMMUN

«Il nous faut insister sur le fait que le bien-être de l'ensemble de la famille humaine prime sur la gratification des intérêts égoïstes.»

(*Lambeth 1978*, 1.3)

«Nous demandons à nos membres d'exercer leurs droits civiques dans leurs pays respectifs (...) de susciter un climat moral qui incite les gouvernements à agir pour le bien de la communauté mondiale plutôt qu'au bénéfice d'intérêts particuliers (...) de repenser leur mode de vie et la façon dont ils usent des ressources du monde afin que le bien-être de la famille humaine dans sa totalité passe avant la jouissance des formes excessives de la richesse.»

(*Lambeth 1978*, 2)

«Parce que les liens humains s'intensifient et s'étendent peu à peu à l'univers entier, le bien commun, c'est-à-dire cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée, prend aujourd'hui une extension de plus en plus universelle, et par suite recouvre des droits et des devoirs qui concernent tout le genre humain. Tout groupe doit tenir compte des besoins et des légitimes aspirations des autres groupes, et plus encore du bien commun de l'ensemble de la famille humaine.»

(Vatican II, *L'Église dans le monde de ce temps*, 26)

«L'homme est aliéné quand il refuse de se transcender et de vivre l'expérience du don de soi et de la formation d'une communauté humaine authentique orientée vers sa fin dernière qu'est Dieu. Une société est aliénée quand, dans les formes de son organisation sociale, de la production et de la consommation, elle rend plus difficile la réalisation de ce don et la constitution de cette solidarité entre hommes.»

(Jean Paul II, *À l'occasion du centenaire de Rerum Novarum*, 41)

«C'est pourquoi il faut espérer que ceux qui sont responsables envers leurs semblables, d'une manière ou d'une autre, d'une «vie plus humaine», inspirés ou non par une foi religieuse, se rendent pleinement compte de l'urgente nécessité d'un *changement des attitudes spirituelles* qui caractérisent les rapports de tout homme avec lui-même, avec son prochain, avec les communautés humaines même les plus éloignées et avec la nature; cela en vertu de valeurs supérieures comme le *bien commun* ou, pour reprendre l'heureuse expression de l'encyclique *Populorum progressio*, «le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes.»

(Jean Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 38)

## **Discussion**

1. *Citez certains exemples dans votre vie qui démontrent qu'il y a une tension entre l'intérêt personnel et le souci du bien commun.*
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
2. *Nommez des exemples de cette tension aux niveaux local, régional et national.*
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
3. *De quelle façon est-ce que chaque citoyen et la communauté peuvent promouvoir le bien commun?*

## **Mettre la foi en œuvre**

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «**Je veux retenir ...**» ou «**Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...**»*

## LE PARTAGE DES RESSOURCES

### Quatrième rencontre

#### Prière d'ouverture

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*

*Jean 2,14-20*

#### Réflexion

*Que mentionne la Lettre de Jean au sujet du lien entre la foi et le partage des ressources?*

*L'animateur :*

Dieu qui nous aime, tu nous accordes beaucoup de bienfaits. Aide-nous aujourd'hui à propager notre foi et à partager ce que nous avons reçu avec les plus démunis.

*Tous : Amen.*

#### Déclaration commune

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

Nous croyons que les bienfaits divins sont destinés à tous; c'est pourquoi nous considérons le dénuement des pauvres, au milieu de l'aisance générale de la société, comme le signe d'une communauté diminuée. Jésus a livré sa personne pour prendre place parmi les pauvres et les opprimés, les exclus et les sans-voix. Les chrétiens sont appelés à faire de même. Nous savons que certains disciples «assistèrent [les pauvres] de leurs biens» (Lc 8,3b) et que d'autres mettaient «tout en commun», partageant leurs biens «selon les besoins de chacun» (Ac 2, 44-45). L'exemple de leur renonciation nous incite aujourd'hui à «une critique de toute forme de société basée sur la course effrénée aux richesses et au pouvoir» (La Vie en Christ, 21) et à promouvoir un juste équilibre entre ce que nous réclamons pour nous-mêmes et les besoins des autres. Les sans-voix dans la société canadienne comptent un nombre grandissant d'exclus et de sans-abri dans nos villes, de femmes et d'enfants vivant dans la pauvreté, d'autochtones, ainsi que de femmes et d'hommes à la recherche d'un emploi convenable. Comme chrétiens, nous prenons fait et cause pour eux. Ce faisant, nous partageons la compassion divine pour les pauvres mais, de plus, nous recouvrons notre intégrité. Ensemble, nous sommes prêts à œuvrer pour un partage plus juste de nos ressources, qui mettra chacun à l'abri du besoin et rendra à notre communauté sa pleine intégrité.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

## UN HÉRITAGE COMMUN

«[Les pauvres] subissent l'oppression d'un ordre économique injuste et d'un partage inéquitable du pouvoir politique; de plus, ils ignorent la sollicitude divine spéciale dont ils sont l'objet. Mais les nantis, eux aussi, ont besoin d'être libérés. Ils apprendront avec bonheur qu'il est possible de vivre simplement, sans faire de la richesse et de la sécurité les objectifs premiers de l'existence. Le dessein divin embrasse les êtres humains du monde entier.»

(*Lambeth 1988*, «Report on Mission and Ministry», 7)

«L'Église doit être la voix et la servante des pauvres, des opprimés, des sans-abri, des chômeurs et de ceux qui vivent en marge de la société.»

(*Lambeth 1988*, «Report on Christianity and Social Order», 64)

«Les besoins et les droits des pauvres, des affligés, des marginaux et des opprimés font l'objet d'une attention spéciale dans le plan divin de la création. Tout au cours de son ministère, Jésus n'a cessé de s'identifier au sort des pauvres et des rejetés de la société (e.g., Phil 2:6-8; Luc 6:20-21). Il s'est également élevé contre l'accumulation de la richesse et du pouvoir provenant de l'exploitation des autres (e.g. Luc 16:13-15, 12:16-21; Marc 4:19). Cette attitude révélée dans les Écritures, c'est «l'option préférentielle pour les pauvres».»

(CÉCC, *Réflexions éthiques sur l'avenir de l'ordre socio-économique du Canada (1984)*, p. 5)

«... l'option ou l'amour préférentiel pour les pauvres. C'est là une option, ou une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Église. Elle concerne la vie de chaque chrétien, en tant qu'il imite la vie du Christ, mais elle s'applique également à nos *responsabilités sociales* et donc à notre façon de vivre, aux décisions que nous avons à prendre de manière cohérente au sujet de la propriété et de l'usage des biens.»

(Jean Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 42)

### Discussion

1. *Quelle est la position de l'Église envers les pauvres et les personnes marginales? (voir texte encadré)*

2. *Qui sont les membres sans-voix ou marginaux de votre communauté?*

3. *Comment pouvez-vous leur manifester l'amour de Dieu?*

**Mettre la foi en œuvre**

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «Je veux retenir ...» ou «Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...»*

**LA MESURE DU BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ**

**Cinquième rencontre**

**Prière d'ouverture**

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*

**1 Corinthiens 12,4-7; 14-26****Réflexion**

*Saint Paul nous enseigne que tous les dons n'ont qu'une seule source, l'Esprit Saint, et que tous n'ont qu'une fonction, l'édification du corps tout entier. Nous ne pouvons être indifférents à la souffrance ou aux joies d'aucun membre de la communauté humaine.*

*L'animateur :*

Dieu saint, présent parmi nous, nous te louons et te remercions pour la variété des dons que tu nous as donnés pour construire la communauté humaine. Aide-nous à vivre en tant que membres d'une seule entité, à apprécier les dons de chacun, à partager la souffrance des autres et à nous réjouir avec ceux qui se réjouissent en toi.

*Tous : Amen.*

**Déclaration commune**

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

De nos jours, gouvernements et entreprises s'emploient à réduire leurs déficits et à rembourser leurs dettes. C'est là le signe d'une politique fiscale responsable. Toutefois, il faut se demander si le coût humain et social que comporte l'actuelle restructuration économique n'est pas excessif. Trop de gens en sont tenus à l'écart. Comme peuple de communion, nous disons qu'une stratégie économique saine se mesure au bien-être de la communauté humaine dans son ensemble. Le profit est certes la marque d'une économie en bon état, mais, pour les chrétiens, le meilleur indice de santé économique est la mesure où chaque individu peut contribuer au bien commun et à l'avancement de la société. Souvent les personnes au chômage perdent le moyen de participer, même de la manière la plus élémentaire, au renouvellement de leur société. Une économie où l'extrême prospérité d'un petit nombre s'acquiert aux dépens de tous les autres, et où l'on se passe volontiers de la contribution de certains membres de la société, témoigne d'un manque de considération pour le bien commun. Une vie économique saine implique la justice pour tous et la participation de tous.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

**UN HÉRITAGE COMMUN**

«Il nous faut considérer l'économie de marché, avec ses nécessaires échanges de biens, comme un domaine où l'on peut affirmer, et non pas ignorer, les valeurs humaines; il faut chercher à nous assurer que les gens n'y sont pas traités simplement comme des unités fonctionnelles mais comme des êtres capables et dignes d'entretenir des rapports d'amitié.»



*(Lambeth 1978, 1.1)*

«Plusieurs Canadiens cependant contribuent au maintien de structures qui, dans leur état actuel, profitent d’abord aux personnes déjà favorisées et non aux plus nécessiteuses. Car selon leur échelle de valeurs, l’individualisme prime sur la coopération; l’égoïsme, sur le partage; l’accumulation des richesses, sur la modération. Cultivée et encouragée par trop d’administrateurs et de leaders politiques, cette mentalité, entretenue avec habileté dans un souci de rendement, se présente comme le moteur d’une puissante expansion économique. Ainsi l’économie canadienne du marché libre connaît une prospérité soutenue, **AUX DÉPENS DE LA PERSONNE HUMAINE**. On respecte toujours «le système». Et tant pis si les citoyens en souffrent!»

*(CÉCC, Message de la Fête du travail, 1972 : Le partage)*

«Quand une entreprise génère du profit, cela signifie que les facteurs productifs ont été dûment utilisés et les besoins humains correspondants convenablement satisfaits. Cependant, le profit n’est pas le seul indicateur de l’état de l’entreprise. Il peut arriver que les comptes économiques soient satisfaisants et qu’en même temps les hommes qui constituent le patrimoine le plus précieux de l’entreprise soient humiliés et offensés dans leur dignité. Non seulement cela est moralement inadmissible, mais cela ne peut pas ne pas entraîner par la suite des conséquences négatives même pour l’efficacité économique de l’entreprise. En effet, le but de l’entreprise n’est pas uniquement la production du profit, mais l’existence même de l’entreprise comme *communauté de personnes* qui, de différentes manières, recherchent la satisfaction de leurs besoins fondamentaux et qui constituent un groupe particulier au service de la société tout entière.»

*(Jean Paul II, A l’occasion du centenaire de Rerum Novarum, 35)*

## Discussion

1. *Énumérez certaines des mesures qui existent au sein de votre famille et votre communauté pour assurer une qualité de vie et la sécurité?*
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
2. *Quelles mesures de sécurité ont été recommandées par Lambeth 1978 et Jean-Paul II? (à lire : «Un héritage commun»)*

3. *Quel aspect aurait la société si elle décidait de promouvoir l'amitié et la communauté telles que perçues par Lambeth 1978 et Jean-Paul II?*

4. *Quel effet aurait ce changement par rapport à votre vie familiale? votre milieu de travail? votre communauté?*

**Mettre la foi en œuvre**

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «Je veux retenir ...» ou «Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...»*

## AUTORITÉ ET BON GOUVERNEMENT

### Sixième rencontre

#### Prière d'ouverture

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*

*Romains 13,1-8 (Sagesse 1,1-2)*

#### Réflexion

*Saint Paul qualifie le rôle de l'autorité publique comme étant un poste de confiance sacrée. Lorsqu'il décrit les devoirs des citoyens, il présume que les autorités vont agir dignement afin de promouvoir l'intérêt de la communauté. L'autorité publique et les citoyens sont autant responsables l'un que l'autre en ce qui concerne l'accomplissement du commandement divin de l'amour.*

*L'animateur :*

*Seigneur notre Dieu, tu règnes sur nous tous. Nous prions pour les dirigeants de notre pays. Puisses-tu les guider grâce à ta sagesse et leur permettre d'être de dignes fonctionnaires. Aide-nous à travailler avec eux pour le bien de tous et chacun.*

*Tous : Amen.*

#### Déclaration commune

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

Anglicans et catholiques romains partagent la même perspective quant à la nécessité de l'autorité dans l'édification d'une communauté. À titre de citoyens, membres responsables de la société, nous appuyons dans leur importante tâche ceux qui sont investis de l'autorité. Il ne faut pas que la communauté humaine soit menacée par le penchant naturel des individus à faire comme ils l'entendent sans se préoccuper des conséquences pour les autres de leurs choix. Nous avons besoin d'autorités publiques prêtes à affirmer l'importance de concilier les intérêts privés avec la responsabilité sociale, et à canaliser les énergies de tous vers le bien commun. Comme chrétiens, nous devons exiger de nos gouvernements qu'ils rendent compte de leurs efforts pour favoriser le bien commun, c'est-à-dire pour créer un climat où chaque individu puisse réaliser le bien qu'il porte en lui. Les autorités ont le devoir, en particulier, de prêter l'oreille aux pauvres et aux faibles et de leur venir en aide. Nous, hommes et femmes appelés à la communion, devons réagir quand nos gouvernants prennent des mesures sans se soucier de leurs effets sur un groupe social ou un autre. L'autorité authentique et le bon gouvernement doivent servir le bien commun.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

## UN HÉRITAGE COMMUN

«La Conférence (...) rejette l'idée que l'individu existe pour l'État, mais affirme que l'une des principales fonctions de l'État est d'assurer l'épanouissement de la personne, le plus grand bien de l'individu.»

(*Lambeth 1948*, 18)

«La Conférence (...) soutient que, si l'État doit prendre les précautions qu'il juge nécessaires pour assurer l'ordre et la paix dans la société, l'Église, de son côté, doit en tout temps et en tout lieu témoigner hardiment contre l'injustice politique, sociale et économique.»

(*Lambeth 1948*, 25)

«... que l'autorité doit s'exercer en vue du bien commun? Telle est sa première raison d'être.»

(Jean XXIII, *Pacem in Terris : Paix sur la terre*, 84)

«... l'autorité politique, soit à l'intérieur de la communauté comme telle, soit dans les organismes qui représentent l'État, doit toujours se déployer dans les limites de l'ordre moral, en vue du bien commun (...). Si l'autorité publique, débordant sa compétence, opprime les citoyens, que ceux-ci ne refusent pas ce qui est objectivement requis par le bien commun; mais qu'il leur soit cependant permis de défendre leurs droits et ceux de leurs concitoyens contre les abus du pouvoir, en respectant les limites tracées par la loi naturelle et la loi évangélique.»

(Vatican II, *L'Église dans le monde de ce temps*, 74)

### Discussion

1. *Êtes-vous d'accord qu'une autorité publique telle que décrite ci-haut soit nécessaire? Pourquoi?*
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
2. *De quelle façon est-ce que votre gouvernement local, régional et national exerce son autorité pour promouvoir le bien commun? Quelles actions vont à l'encontre de ce but?*

3. *Comment peut-on reconnaître les éléments du bien commun?*

4. *Quelle action pouvez-vous entreprendre afin que cette préoccupation à l'égard du bien commun soit vraiment reconnue?*

**Mettre la foi en œuvre**

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «Je veux retenir ...» ou «Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...»*

## CIVILITÉ ET GÉNÉROSITÉ

### Septième rencontre

#### **Prière d'ouverture**

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*

#### ***Romains 12,9-19***

#### **Réflexion**

*Dans cet extrait, Paul affirme que les chrétiens doivent faire preuve d'estime mutuelle et d'amour sincère envers tous et chacun même à l'égard de leurs ennemis. Une telle conduite aide à promouvoir l'harmonie dans la communauté.*

*L'animateur :*

Dieu de miséricorde, tu nous demandes de communiquer et d'agir sincèrement avec amour envers tous les gens, même ceux qui auraient de mauvaises intentions. Accorde-nous la force de ton amour lors de ces discordes. En tout temps, apprends-nous à parler, à écouter et à agir envers chacun avec générosité et respect.

*Tous : Amen.*

#### **Déclaration commune**

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

Quand les contours de l'avenir sont flous, il est normal qu'émergent dans le discours public toutes sortes de visions de la société. En démocratie, ces perspectives diverses peuvent et doivent faire l'objet d'un débat franc, seul moyen de forger un consensus social. Nos échanges doivent toutefois être imprégnés de civilité et de générosité. Notre société ne peut pas survivre à une polarisation du débat public où les groupes se dressent les uns contre les autres, où les gens sont dépréciés parce qu'ils divergent d'opinion avec la majorité ou bien portent le blâme pour les maux qui affligent l'ensemble de la société. C'est en reconnaissant à tous le droit de participer à la discussion qu'on instaure un esprit de civilité et de générosité. Semblable climat nous incite à agir dans le respect et l'estime réciproques; il nous rend patients et ouverts dans nos rapports avec les autres, qui font partie avec nous d'une seule et même famille. La véritable générosité naît de la conscience que nous sommes tous solidaires et que nous ne pouvons pas nous passer les uns des autres.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

## UN HÉRITAGE COMMUN

«(...) notre façon d’entrer en relation avec nos semblables, voire avec tout notre environnement, doit être à l’image du don de soi manifesté par le Christ et par lequel Il a rétabli les rapports que le péché avait rompus»

*(Lambeth 1988, «Report on Christianity and Social Order», 14)*

«Quand les divisions ébranlent une communauté locale, ses membres devraient y faire face courageusement et, par leurs actes, servir d’agents de réconciliation.»

*(Lambeth 1958, 100)*

«Le respect et l’amour doivent aussi s’étendre à ceux qui pensent ou agissent autrement que nous en matière sociale, politique ou religieuse. D’ailleurs, plus nous nous efforçons de pénétrer de l’intérieur, avec bienveillance et amour, leurs manières de voir, plus le dialogue avec eux deviendra aisé. Certes, cet amour et cette bienveillance ne doivent en aucune façon nous rendre indifférents à l’égard de la vérité et du bien.»

*(Vatican II, L’Église dans le monde de ce temps, 28)*

### Discussion

1. *Dans quel genre de société aimeriez-vous vivre le mieux?*
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
2. *Quels modes de vie devraient être respectés pour que cela se produise?*

3. *Comment pouvons-nous écouter activement notre prochain et établir un climat de respect?*
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
4. *Comment pouvons-nous surmonter notre faible tolérance envers ceux qui sont différents de nous et croître dans «l'amour sincère» tel que décrit par saint Paul dans sa Lettre aux Romains?*

**Mettre la foi en œuvre**

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «Je veux retenir ...» ou «Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...»*

**L'ACTION COMMUNE**

**Huitième rencontre**

**Prière d'ouverture**

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*



**Réflexion**

*Cette épître a été écrite pour encourager la première communauté chrétienne. Leur espoir, tout comme le nôtre, n'est pas seulement une attente mais la motivation même de notre vie et de notre témoignage. Ce que nous accomplissons maintenant démontre l'espoir qui nous habite.*

*L'animateur :*

Seigneur Jésus, notre soutien constant, aide-nous à demeurer fermes dans la foi et l'amour et à te proclamer chaque jour, toi notre espoir, par nos paroles et nos actions.

*Tous : Amen.*

**Déclaration commune**

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

Devant l'extraordinaire ampleur de la transformation économique et sociale que subit la communauté mondiale, nous sommes tentés de demeurer passifs et de nous laisser aller peu à peu à un profond sentiment d'impuissance. Or, il faut nous rappeler que nous ne sommes pas des spectateurs passifs du changement social qui marque nos quartiers, nos communautés, notre société; le fait d'avoir été créés pour la communion fait de nous des participants actifs. Anglicans et catholiques romains, au sein de leurs deux grandes communautés, trouvent un sens à leur vie en communiant à Dieu, aux autres et à la création. Un nombre toujours plus grand de nos concitoyens n'ont plus de véritable moyen de participer aux processus décisionnels qui touchent leur existence. Dans ce climat d'aliénation et d'incertitude, notre héritage commun nous commande de nous joindre à tous les gens de bonne volonté pour créer des communautés de réconciliation et d'espoir, et de travailler ensemble à construire une société où la contribution de chacun est estimée et encouragée. Ces communautés seront des foyers d'espoir en une nouvelle société. Nous sommes appelés à nous engager concrètement dans une action commune.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

**UN HÉRITAGE COMMUN**

«Le droit et le devoir des chrétiens de s'exprimer et d'agir dans l'arène sociale n'ont pas besoin de justification. Ils découlent directement de notre conviction que le monde appartient à Dieu, qu'Il a manifesté sa sollicitude pour lui dans la création, l'incarnation et la rédemption, et dans la promesse que toutes choses à la fin trouveront leur plénitude en Lui.»

(*Lambeth 1988*, «Report on Christianity and Social Order», 15)

«La Conférence appelle tous les chrétiens à reconnaître qu'ils ont le devoir d'exercer leur pleine responsabilité de citoyens à l'égard des politiques nationales et internationales mises de l'avant par leurs gouvernants.»

(*Lambeth 1958*, 102)

«Une fois de plus, Nous invitons Nos fils à participer activement à la gestion des affaires publiques et Nous leur demandons de contribuer à promouvoir le bien commun de toute la famille humaine ainsi que de leur propre pays.»

(Jean XXIII, *Pacem in Terris : Paix sur la terre*, 146)

«Le combat pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile qui est la mission de l'Église pour la rédemption de l'humanité et sa libération de toute situation oppressive (...) En même temps, de nouvelles divisions font leur apparition pour séparer l'homme de son prochain. L'impact du nouvel ordre industriel et technologique, s'il n'est pas combattu et dépassé par l'action sociale et politique, favorise la concentration des richesses, de la puissance, du pouvoir de décision, entre les mains d'une élite dirigeante, privée ou publique. L'injustice économique et le manque de participation sociale frustreront l'homme de l'exercice de ses droits fondamentaux humains et sociaux.»

(Synode des évêques, 1971, *La justice dans le monde*, p. 12)

## Discussion

1. *De quelle façon pouvez-vous participer activement à la prise de décisions à la maison? dans votre milieu de travail? auprès de votre communauté locale?*

2. *Comment devrait agir l'ensemble des chrétiens pour s'assurer que leur voix soit entendue lors du processus de décisions qui ont un impact sur leurs vies?*
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
3. *De quelle façon pouvez-vous collaborer avec les autres dans votre communauté pour témoigner de notre espoir commun?*

**Mettre la foi en œuvre**

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «**Je veux retenir ...**» ou «**Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...**»*

## L'ENSEIGNEMENT DU CHRIST

### Neuvième rencontre

#### Prière d'ouverture

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*

*Luc 4,16-19 (Isaïe 61,1-3)*

#### Réflexion

*Jésus débute sa vocation pastorale en proclamant la bonne nouvelle aux pauvres. Par sa présence, les attentes du jubilé, une année de grâce du Seigneur, sont remplies. Nous sommes guidés dans notre vie quotidienne par sa promesse de relâcher les captifs, de rendre la vue aux aveugles et de libérer les opprimés.*

*L'animateur :*

Seigneur Jésus, tes mots sont source d'inspiration et de vie. Guide-nous dans tout ce que nous entreprenons afin que nous puissions proclamer ta grâce à tous ceux qui attendent ton royaume. Aide-nous à relâcher les captifs, à rendre la vue aux aveugles et à libérer les opprimés.

*Tous : Amen.*

#### Déclaration commune

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

Nos Églises existent dans un contexte spécifique, celui de la société et de la culture canadiennes. C'est lui qui forge notre identité. Nous affirmons et célébrons la tradition de générosité et de bonne volonté qui caractérise la société canadienne. Mais cette affirmation procède également de notre perspective particulière de chrétiens, laquelle nous commande de discerner et d'exercer notre rôle social en nous inspirant du Christ. L'enseignement du Christ nous invite à remettre en question certains aspects de notre culture et à travailler à bâtir une société soucieuse du bien de tous. L'Évangile nous exhorte en particulier à travailler à la transformation des structures et des systèmes injustes qui font obstacle à la pleine réalisation de la dignité des personnes humaines et à leur entière participation sociale. C'est l'Évangile qui doit inspirer nos décisions de tous les jours touchant notre vie de famille, notre travail, notre quartier, notre communauté.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

**UN HÉRITAGE COMMUN**



3. *Comment l'Évangile pourrait-il servir de modèle pour discerner et décider d'une action commune en vue de la transformation des attitudes et des structures injustes?*
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
4. *Allez-vous effectuer des transformations dans un domaine particulier?*

**Mettre la foi en œuvre**

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «Je veux retenir ...» ou «Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...»*

**LE RÈGNE DE L'AMOUR RÉCONCILIATEUR DE DIEU**

**Dixième rencontre**

**Prière d'ouverture**

*Un membre du groupe lit le texte biblique à voix haute. Suit un court moment de silence.*

**Éphésiens 2,13-22****Réflexion**

*Le mur de la division a été éliminé grâce à Jésus. Par le baptême, tous les chrétiens peuvent renaître et être réconciliés dans le Christ. L'unité des chrétiens est le symbole d'une nouvelle humanité pour le monde entier.*

*L'animateur :*

Dieu tout-puissant, par la mort et la résurrection de ton Fils Jésus, tu as éliminé la division. Grâce au don du baptême, tu nous as permis de nous réconcilier avec toi et d'être en communion avec les autres. Nous prions pour tous les chrétiens. Que ton Esprit nous aide à grandir dans l'unité et l'amour.

*Tous : Amen.*

**Déclaration commune**

*Un des participants lit le texte de la déclaration à voix haute.*

Nous affirmons que l'Église est une communion d'hommes et de femmes rassemblés dans le Christ. Jésus Christ a réconcilié avec Dieu toutes ses créatures. Ce faisant, il nous a réconciliés les uns avec les autres. Le fait que nous cheminions ensemble vers la pleine communion ecclésiale atteste l'amour réconciliateur dont le Christ nous a fait don. L'Église est appelée à témoigner de la communion que Dieu souhaite pour toute l'humanité. Nourrie de l'Esprit Saint, elle est appelée à proclamer le règne de l'amour réconciliateur de Dieu et «à être le signe et les prémices de sa venue» (*La Vie en Christ*, 19). À ce don de la grâce réconciliatrice du Christ, nous répondons en convertissant chaque jour davantage notre vie à l'Évangile. Les chrétiens, qui grandissent ensemble dans la communion, sont appelés à ce titre à proclamer le règne de l'amour réconciliateur de Dieu en témoignant de leur foi commune.

*Prévoir un moment de tranquillité pour relire le texte et consulter les documents d'«Un héritage commun». Ensuite, on passe aux questions à discuter.*

**UN HÉRITAGE COMMUN**

«L'évangile est une proclamation de l'amour que Dieu porte à tous les hommes et de sa volonté de voir tous les hommes devenir un dans la famille de ses enfants. C'est donc un évangile de la

réconciliation. À la maison, au travail, dans les querelles industrielles, dans l'exercice du pouvoir économique (du côté des employeurs comme des employés), dans le débat déchirant sur la race, c'est au laïc de faire en sorte que l'influence chrétienne s'exerce au profit de la justice, de la compassion et de la paix sociales.»

(*Lambeth 1968, Message*)

«Parce que la vie de Dieu lui-même nourrit la communion dans l'Église, brisant les barrières qu'hommes et femmes ont dressées contre Lui et entre eux, l'Église représente, ici et maintenant, une sorte de prémices du Royaume d'amour de Dieu. Dans l'Église, les gens et les rapports entre les gens sont transfigurés. Ces vies transformées sont le signe précurseur d'un monde où la haine et l'aliénation seront surmontées.»

(*Lambeth 1988, Ecumenical Relations, 33*)

«... qu'ils rendent témoignage à notre espérance ... La collaboration de tous les Chrétiens exprime vivement l'union déjà existante entre eux, et elle met en plus lumineuse évidence le visage du Christ Serviteur. Cette collaboration, déjà établie en beaucoup de pays, doit être sans cesse accentuée, là surtout où l'évolution sociale ou technique est en cours, soit en faisant estimer à sa valeur la personne humaine, soit en travaillant à promouvoir la paix, soit en poursuivant l'application sociale de l'Évangile, ou par le développement des sciences et des arts dans une atmosphère chrétienne, ou encore par l'apport de remèdes de toute sorte contre les misères de notre temps, telles la faim et les calamités, l'ignorance et la pauvreté, la crise du logement et l'inégale distribution des richesses.»

(*Vatican II, Décret sur l'œcuménisme, 12*)

«Nous sommes appelés à prêcher l'Évangile, en insistant «à temps et à contretemps» (2 Tm, 4,2). Dans de nombreux endroits du monde, les anglicans et les catholiques cherchent à apporter un témoignage commun face à la sécularisation croissante, à l'indifférence et à la confusion morale. Chaque fois que cela est possible, ils doivent rendre un témoignage commun à l'Évangile, car nos divisions obscurcissent le message de réconciliation et d'espérance de l'Évangile.»

(*Déclaration commune 1996 du pape Jean Paul II et de l'archevêque George Carey*)



**Discussion**

1. *Qu'avez-vous entrepris auprès de votre paroisse pour vivre et proclamer la communion qui existe déjà parmi les chrétiens?*
2. *À quel genre d'activités organisées par votre paroisse, d'autres chrétiens de votre quartier pourraient-ils participer?*
3. *Quelles étapes concrètes pouvez-vous entreprendre ensemble afin d'être perçus plus efficacement comme signe de réconciliation pour la société?*

**Mettre la foi en œuvre**

*L'animateur demande à chaque participant de résumer brièvement un aspect important qu'il a appris grâce à cette étude et à cette discussion. Chaque participant peut débiter avec une phrase telle que : «Je veux retenir ...» ou «Je veux démontrer notre foi commune en faisant ...»*

## NOTRE ENGAGEMENT À L'ÉGARD D'UNE MISSION COMMUNE

### Conclusion à la Déclaration commune

Après des années de dialogue, anglicans et catholiques romains savent qu'ils partagent de nombreux et authentiques liens de communion, imparfaite il est vrai, mais réelle et ancrée dans une tradition de foi commune. « Cette Tradition commune comporte un "impératif missionnaire", à savoir un appel à prêcher l'Évangile, à vivre la vie de l'Évangile dans le monde, à élaborer une réponse fidèle et efficace à l'Évangile dans sa rencontre avec des cultures différentes. » (*La Vie en Christ*, 14) Nous nous engageons à unir nos voix et nos efforts pour défendre l'harmonie de cette communauté quand elle est menacée ou diminuée, et à collaborer par tous les moyens à l'élaboration d'une communauté véritablement humaine.

*En guise de conclusion au processus d'étude commune et au dialogue, nous encourageons vos communautés à renouveler formellement et publiquement leur engagement à participer ensemble, avec d'autres chrétiens, à la mission de l'Église par des liturgies communes.*

## SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Commission internationale anglicane-catholique romaine. *La vie en Christ morale, communion et Eglise*. Conseil Pontifical Pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens. *Service d'information* 85 (1994) 55-72.
- . *L'Église comme communion*. Conseil Pontifical Pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens. *Service d'information* 77 (1991), 93-104.
- Conférence des évêques catholiques du Canada. *Choix éthiques & défis politiques : Réflexions éthiques sur l'avenir de l'ordre socio-économique du Canada*. Ottawa : Service des éditions, CÉCC, 1984.
- . *Message de la Fête du travail - 1972: Le partage. Messages des évêques canadiens à l'occasion de la fête du travail 1956-1974*. Présentation de Richard Arès, SJ. Montréal: Bellarmine, 1974, pp. 113-120.
- Concile œcuménique Vatican II. *Constitutions, décrets, déclarations, messages*. Paris : Éditions du centurion, 1967.
- Jean Paul II. *Sollicitudo Rei Socialis : À l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique Populorum Progressio*. Ottawa : Service des éditions, CÉCC, 1988.
- .« Centesimus Annus : Cent ans après Rerum Novarum. » *La documentation catholique* 88 (1991), 518-550.
- Jean Paul II et l'archevêque de Cantorbéry George Carey. « Déclaration commune, 5 décembre, 1996. » *La documentation catholique* 94 (1997), 88-89.
- Jean XXIII. *Pacem In Terris : paix sur la terre*. Paris : Éditions Fleurus, 1963.
- The Lambeth Conference, 1948. The Encyclical Letter from the Bishops Together With the Resolutions and Reports*. Londres : S.P.C.K., 1948.
- The Lambeth Conference, 1958. The Encyclical Letter from the Bishops Together With the Resolutions and Reports*. Londres : S.P.C.K./Greenwich, CT: Seabury, 1958.
- The Lambeth Conference, 1968. Resolutions and Reports*. Londres : S.P.C.K./New York: Seabury, 1968.
- The Report of the Lambeth Conference, 1978*. Londres : CIO Publishing, 1978.
- Lambeth Conference, 1988. The Truth Shall Make You Free*. Londres : Church House, 1988.

Synode des évêques (1971). « La justice dans le monde. » *La documentation catholique* 60 (1972), 12-23.

### LECTURES SUGGÉRÉES :

#### *Déclarations communes de la Commission internationale anglicane-catholique romaine :*

Commission internationale anglicane/catholique romain. *Jalons pour l'unité, Rapport final*, Cerf, Paris, 1982.

-----. *Le salut et l'Église*. Déclaration commune de la seconde commission internationale anglicane-catholique (ARCIC-II). *Service d'information* 63 (1987), 33-41.

-----. *L'Église comme communion*. Déclaration commune de la commission mixte anglicane-catholique (ARCIC-II). *La documentation catholique* 88 (1991), 381-394.

-----. *La vie en Christ : morale, communion et Église*. Rapport du dialogue international Anglican/Catholique romain. *Service d'information* 85 (1994), 55-72.

-----. *Le don de l'autorité : L'autorité dans l'église III*. Rapport de la commission internationale Anglicane-Catholique (ARCIC II). *Service d'information* 100 (1999), 17-43.

La Commission internationale anglicane-catholique romaine et le Conseil Pontifical Pour la Promotion de l'Unité Chrétienne. «Clarifications à propos de certains aspects des déclarations communes sur l'Eucharistie et le ministère.» *La documentation catholique* 91 (1994), 768-773.

#### **Collections:**

Witmer, Joseph W., et J. Robert Wright, eds. *Called to Full Unity: Documents on Anglican-Roman Catholic Relations 1966-1983*. Washington : United States Catholic Conference, 1986.

Gros, Jeffrey, E. Rosanne Elder, et Ellen K.Wondra, eds. *Common Witness to the Gospel: Documents On Anglican - Roman Catholic Relations 1983-1995*. Washington : United States Catholic Conference, 1997.

**DIALOGUE ANGLICAN -CATHOLIQUE ROMAIN DU CANADA :**

Les déclarations suivantes de l'A/RC Canada sont publiées en anglais dans : Jeffrey Gros, et al. *Common Witness to the Gospel: Documents On Anglican - Roman Catholic Relations 1983-1995*. Washington: United States Catholic Conference, 1997.

***Dialogue anglican - catholique romain du Canada :***

Reply to the Vatican Response to the Final Report (1993)

Agreed Statement on Infallibility (1982)

Reflections on the Experience of Women's Ministries (1991). Voir : «Déclaration du dialogue anglican-catholique romain du Canada sur l'expérience du ministère des femmes au Canada» *Œcuménisme* 103 (1991), 4-25.

Comments of the Anglican-Roman Catholic dialogue of Canada on the Observations of the Congregation of the Doctrine of the Faith on *Salvation and the Church* (1990)

A Call to Perseverance in Ecumenism (1990)

***Dialogue des évêques anglicans - catholiques romains du Canada :***

Un message du dialogue des évêques anglicans et catholiques romains au clergé et aux fidèles des Églises anglicane et catholique du Canada (1994)

Orientations pastorales proposées dans les cas de passage de membres du clergé d'une église à l'autre (1991)

Directives pastorales pour les mariages inter-églises entre anglicans et catholiques au Canada (1987)

***À consulter aussi :***

«Réponse à ARCIC- I de la Conférence des évêques catholiques du Canada - *Le rapport final*» *Œcuménisme* 88 (1987) : 8-20.